



Regards de photographes

Exposition Photographique
5 - 6 avril 2025



Blérot-Photo

Salle des fêtes Jean d'Entremont
26 rue des Déportés 37150 Bléré
contact@blerotphoto.fr



Blérot-Photo à le plaisir de vous inviter à sa deuxième manifestation photographique « **Regards de photographes** » qui aura lieu les 5 et 6 avril 2025, salle des fêtes Jean d'Entremont, 26 rue des déportés à Bléré.

Chaque club aura le choix de son thème d'exposition et disposera de 3 grilles recto-verso en Y.

Afin d'éviter tout risque de détérioration ou de casse, les encadrements sous verre sont interdits. Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables en cas de chute et de détérioration de l'épreuve et/ou de l'encadrement.

L'accrochage se fera le vendredi matin 4 avril entre 9 et 12h00 et le décrochage le dimanche 6 avril à partir de 18h00.

Concours Photo

Blérot-Photo organise un concours entre les clubs exposants.

Le concours a pour thème « **les homonymes du vert** »

Il y a le vert du cerfeuil

Et il y a le ver de terre.

Il y a l'endroit et l'envers, L'amoureux qui écrit en vers,

Le verre d'eau plein de lumière, La fine pantoufle de vair

Et il y a moi, tête en l'air,

Qui dit toujours tout de travers.

Maurice Carême, Le mât de cocagne

Article 1 : Règlement du concours

Chaque club proposera 2 photos de son choix en **format 30x45 cm dans un cadre de couleur noire**. Le titre, le nom de l'auteur et le nom du club devront figurer au dos du cadre.

Blérot-Photo se réserve le droit de refuser des photos qui ne respecteraient pas le thème. Vous devrez envoyer vos 2 fichiers photo à concours2025@blerotphoto.fr pour vérification, au plus tard le 15/03/2025, via **WeTransfer**.

Les montages ne sont pas autorisés pour le concours.

Les photos dans leurs cadres devront être remises à **Blérot-Photo** le vendredi 4 avril entre 9h00 et 12h00. **Blérot-photo** se chargera de la mise en place. Le décrochage aura lieu après la remise des prix, le dimanche 6 avril à 18h00.

Prix du public : Les visiteurs désignent par un bulletin de participation la photo (anonyme et numérotée) de leur choix.

Les bulletins de vote sont déposés dans l'urne prévue à cet effet dans la salle.

Ce prix seront remis le **dimanche 6 avril 2024 à 18h00**.

Article 2 : Paternité des photos exposées

Chaque participant à l'exposition et au concours devra être l'auteur des photos proposées.

Article 3 : Droit à l'Image

Les auteurs des photos devront détenir toutes les autorisations d'utilisation et de publication nécessaires, en ce qui concerne les personnes, les lieux, les œuvres ou objets photographiés de la part des intéressés, auteurs ou propriétaires.

Blérot-Photo ne pourra être en aucun cas tenue pour responsable en cas de contestation ou de litige.

Article 4 : Pertes et dégradations durant l'exposition

Blérot-Photo décline toute responsabilité auprès de leurs auteurs et exposants, quant aux éventuelles pertes ou dégradations pouvant survenir aux photos et leurs supports d'encadrement pendant toute la durée de l'exposition.

Article 5 : Acceptation du règlement

La participation au concours implique le plein accord des participants sur l'acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats. **Blérot-Photo** ne saurait être tenu responsable si, par suite de cas de force majeure ou de cause indépendante de sa volonté, des changements de dates intervenaient ou si l'exposition et les concours étaient modifiés ou annulés.

Blérot-Photo ne saurait non plus être rendu responsable de la destruction des œuvres et encadrements pour tout autre cas fortuit.

Article 6 : Calendrier

Accrochage

Vendredi 4 avril 2025 (entre 9h00 et 12h00).

Vernissage

samedi 5 avril 2025 (à partir de 11h00).

Remise des prix

Dimanche 6 avril 2025 (à 18h00).

Décrochage

Dimanche 6 avril (après 18h00)

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :

Catherine Dessaaignes president@blerotphoto.com

Ou à :

Yves Matichard contact@blerotphoto.fr